

DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES (05)



ARRONDISSEMENT DE GAP

Extrait du registre des arrêtés du Maire de la Commune d'EMBRUN

Le Maire de la Commune d'Embrun,

2026-222**Objet** : Délégation de signature au Directeur Général des Services

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-19 autorisant le maire à donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature au directeur général des services ;

Vu la délibération n° 2025-175 R du 16 décembre 2025 mettant à disposition Monsieur Olivier PELLOQUIN, directeur de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, pour exercer les fonctions de directeur général des services de la commune d'EMBRUN ;

Vu l'arrêté n° 2020-563 du 19 novembre 2020 établissant les lignes directrices de gestion ;

Considérant pour le bon fonctionnement des services municipaux et pour permettre une parfaite continuité du service public, il est nécessaire de déléguer la signature de certains actes et documents au directeur général des services ;

ARRETE

Article 1 – Délégation est donnée à Monsieur Olivier PELLOQUIN, directeur général des services de la commune d'EMBRUN, à l'effet de signer les pièces comptables (mandats, titres, bons de commandes ...) dans la limite de 3000 euros.

Article 2– Le présent arrêté peut fait l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification. Dans le même délai, un recours gracieux peut également être déposé auprès de Madame le Maire d'Embrun. En ce cas, le délai de recours contentieux est suspendu.

Article 3– Le présent arrêté est inclus au registre des arrêtés du Maire. Copies en sont adressées à Monsieur le Préfet, Monsieur le Receveur Municipal, Monsieur Olivier PELLOQUIN.

Embrun le 24 mars 2026

Le Maire
Chantal EYMEOD

Le Maire certifie que la présente décision est exécutoire de plein droit.

Dépôt en Préfecture, publication et notification le : 24/03/2026

L'intéressé ayant reçu la délégation :